

Détail des Sélections

Sont exclus des sélections, les stagiaires repositionnés suite à des UC validés dans le cadre d'une formation BPJEPS AF ou AGFF.

La sélection des stagiaires se fera à la suite d'un ensemble d'épreuves qui déterminera une note finale à chaque stagiaire.

Les épreuves des sélections sont les suivantes :

- oral de motivation :
 - le candidat présente son parcours personnel et professionnel, ainsi que les motivations à obtenir le diplôme BPJEPS AF et répond aux questions du jury
 - durée de l'épreuve maximum 30' par candidat.
 - épreuve notée sur 20 points
 - coefficient 2

- épreuve écrite portant sur un sujet sportif d'actualité :
 - points notés à la correction :
 - orthographe
 - structure de l'écrit
 - réflexion de l'écrit
 - épreuve notée sur 20 points
 - durée une heure